

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ajaccio, jeudi 8 décembre 2022 à 14h00

Locaux de la CMA – chemin de la Sposata – Lieu-dit Bacciochi - Ajaccio

## La Carsat Sud-Est et la CMA de Corse signent une convention de partenariat

**Jeudi 8 décembre 2022, Vincent Verlhac – Directeur Général de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail Sud-Est et Jean-Charles Martinelli – Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse signent une convention de partenariat entre leurs deux organismes.**

La **Carsat Sud-Est**, en tant qu'organisme de Sécurité sociale, intervient en Paca et en Corse en matière d'Assurance Retraite, de risques professionnels et d'accompagnement social. Elle est implantée sur le territoire corse à travers deux agences retraite (Ajaccio/Bastia), des équipes d'assistantes sociales implantées sur l'ensemble des sites des CPAM et une équipe de préventeurs (ingénieur et contrôleurs de sécurité), soit au total 44 salariés implantés en Corse (sur un total de 1700 agents).

La **Chambre de métiers et de l'Artisanat de Corse** est un établissement public établi sur 4 sites (Ajaccio, Propriano, Porto-Vecchio, Bastia) administré par 25 artisans élus, issus de l'ensemble des grands secteurs de l'artisanat, qui apporte aux entreprises l'accompagnement dont elles ont besoin pour assurer leur création, leur reprise et leur développement. Ses 120 collaborateurs interviennent pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs salariés, soit 18.000 ressortissants.

La Carsat Sud-Est et la Chambre des Métiers de l'Artisanat sont ainsi deux acteurs publics qui interviennent sur le champ de l'accompagnement des entreprises corses, de ceux qui y travaillent, et à destination aussi des retraités. Elles contribuent au développement des entreprises, à leur modernisation, et ainsi, plus largement à la vitalité du secteur économique de l'île et de ses territoires.

**Par cette convention, la Chambre des métiers et de l'Artisanat et la Carsat Sud-Est s'engagent à œuvrer ensemble en faveur des artisans et entreprises de l'artisanat corses afin d'améliorer la prise en compte des besoins spécifiques des artisans (en activité ou retraités), de leurs conjoints et de leurs salariés.**

Ainsi, la convention porte sur 3 champs :

- **L'amélioration de l'accès des entreprises artisanales aux solutions de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la sécurité des artisans et de leurs salariés**

La Carsat Sud-Est et la CMA travailleront ensemble pour permettre de diffuser ensemble des bonnes pratiques professionnelles et outils méthodologiques de prévention propres à chaque activité. Ceci passera par la connaissance mutuelle des offres de services. La Carsat interviendra directement auprès des entreprises lors de réunions thématiques sur les offres de service (ex « l'offre TPE » spécifique à de nombreux métiers, « la stratégie BTP »...) en fonction des métiers.

La CMA et la Carsat faciliteront l'accès des entreprises aux aides financières et subventions octroyées pour l'achat d'équipements améliorant la sécurité des artisans et des salariés.

**Un engagement spécifique en faveur des apprentis :**

La Carsat et la CMA portent une attention particulière à la santé et à la sécurité des jeunes présents dans les entreprises artisanales. Elles œuvreront ensemble pour favoriser l'acquisition de savoirs et savoir-faire en matière de prévention des risques professionnels par les apprentis des CFA et des tuteurs en entreprise, via le dispositif « TutoPrev ».

Cette démarche s'inscrit dans l'accompagnement des CFA réalisé par la Carsat depuis 2019.

**- L'amélioration de l'information retraite pour les artisans, leur conjoint et les salariés des entreprises artisanales :**

Sur le champ de la retraite, la Carsat Sud-Est s'assurera de proposer une offre de service globale de conseil retraite, via notamment l'appui au déploiement des actions « seniors » à l'attention des ressortissants de la CMA, mais également la réalisation de réunions collectives d'informations retraite.

Des entretiens d'information retraite individuels (durée d'une demi-heure) seront proposés aux ressortissants de la CMA durant lesquels une analyse complète de la carrière sera effectuée et mise en perspective (simulation financière sur les montants de la pension de retraite globale avec utilisation des dispositifs de surcote, de retraite progressive, de rachats de trimestres ou d'années d'études, etc.)

**- L'amélioration de l'accompagnement en santé**

Le service social de la Carsat Sud-Est proposera son accompagnement en matière de santé, de retour en l'emploi et d'accès aux soins.